

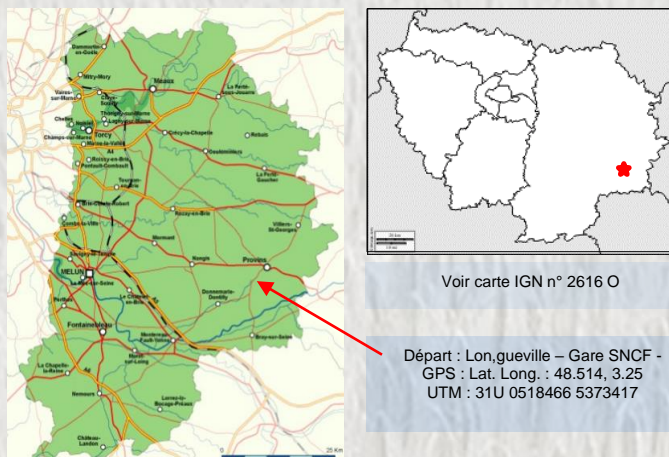
Chalautre la Petite : Charmant village dont le nom d'origine latine "Calestria Parva" veut dire petit château. Vers 1860 des tuiles gallo-romaines, un denier d'Hadrien et une sépulture gauloise sont mis à jour. C'était le fief des seigneurs de Chalostre qui résidaient dans les manoirs de Bouy et Montramé. Labours, vignes, produits ligneux étaient les principales ressources. La seigneurie fut éprouvée par la guerre de cent ans, puis vendue en 1603 à un militaire du Duché de Rethel. En 1793, le curé de la paroisse, Claude Chappe invente un système de télégraphie aérienne permettant la transmission de messages par signaux. Le 27 août 1944, en représailles de la capture de deux soldats allemands, par une patrouille américaine qui venait libérer Chalautre, un contingent de la Wehrmacht prend 22 habitants en otage et les fusille sur la route de Sourdon, en dehors du village.

A voir dans le village traversé par le ru des Méances : l'église St-Martin des 12^e et 13^e siècles qui possède un retable en pierre du 16^e illustrant la Cène, le mausolée de Guillaume Chalostre, un des premiers seigneurs de la paroisse, la maison de l'escargot du 16^e siècle, ancienne demeure seigneuriale fortifiée qui a aussi abrité le cellier du prieuré-cure de Chalautre.



Le ru des Méances à Chalautre la Petite – Photo S et JM P ©

CODERANDO 77
 Quartier Henri IV - Place d'Armes
 77300 FONTAINEBLEAU
 01 60 39 60 69 – www.randonnee-77.com -



Voir carte IGN n° 2616 O

Départ : Longueville – Gare SNCF -
 GPS : Lat. Long. : 48,514, 3,25
 UTM : 31U 0518466 5373417

Accès : Longueville à 46 km de Melun par les D408 et D49.

Informations pratiques : Tous commerces
 Dénivelé positif : 250 m

Charte du randonneur

- Ne vous écarter pas des chemins balisés.
 - En cas de doute sur le cheminement, le balisage est prioritaire sur le descriptif.
 - Respectez la nature et la propriété privée.
 - N'abandonnez pas de détritrus.
 - Evitez de fréquenter les itinéraires en période de chasse (renseignez-vous auprès des mairies ou de la fédération des chasseurs de Seine et Marne).
 - Refermez barrières et clôtures après votre passage.
- Lorsque cela est possible, retirez tout obstacle sur votre chemin

Fiche réalisée par le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando77).

Elle fait partie d'une collection téléchargeable à partir du site :

www.randonnee-77.com



Mise à jour - Juillet 2020 -



Longueville Le vallon des Méances



Vu sur le viaduc de Longueville – Photo S et JM P ©

Ce vallon aux paysages vallonnés et variés, prés, cultures, et bois s'étire entre deux villages : Longueville et Chalautre la Petite. Il est parcouru par le charmant ruisseau des Méances. Cette randonnée champêtre et bucolique saura vous séduire et vous apportera la sérénité.



14 km



3 h 1/2



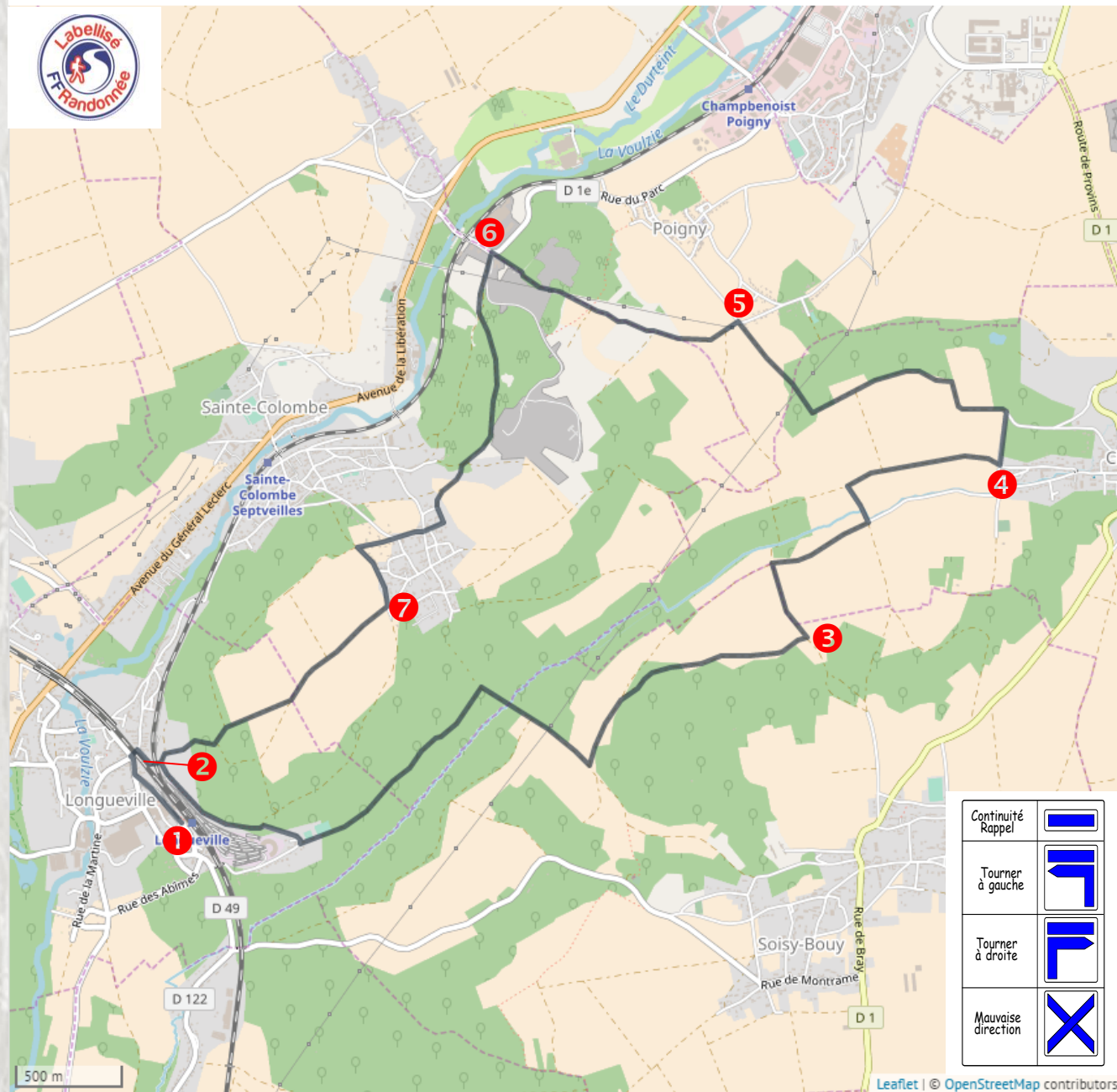
Bleu



Moyen

Le vallon des Méances

- 1 Quitter le parking et descendre à droite la rue de Verdun. Tourner 2 fois à droite, passer sous le viaduc, et suivre à droite. Passer sous le pont ferroviaire.
- 2 Prendre le chemin à droite, qui surplombe l'emprise de la gare. S'engager dans le chemin bitumé à droite. Dans le virage, emprunter le chemin à gauche : il longe des courts de tennis puis chemine tantôt en lisière de bois, tantôt en sous-bois. Après 1200 m, virer à droite, franchir le ruisseau des Méances et s'engager dans le 2ème chemin à gauche qui s'élève dans le vallon. Au bout, redescendre à gauche.
- 3 Un peu avant le ruisseau, prendre à droite, puis à gauche au carrefour suivant. Franchir le ruisseau des Méances et emprunter le chemin à droite.
- 4 Aux premières maisons de Chalaudre-la-Petite, (en face à 800 m, église et maison de l'Escargot de Chalaudre-la-Petite) monter par la route à gauche. A la bifurcation, suivre à gauche, en laissant les sentiers à droite. Le chemin qui s'élève sur le plateau, passe en lisière de bois et domine le vallon des Méances. Rester sur le chemin jusqu'à la rue à hauteur du hameau des Grattons.
- 5 Monter à gauche, garder la même direction pour descendre. Traverser la carrière et atteindre l'avenue du Parc
- 6 Tourner à gauche, suivre le large chemin. et peu après, le quitter pour aller à droite. A la fourche, monter vers la gauche puis, suivre le premier sentier à droite. Il rejoint une route empierrée. Après 150 m la quitter pour monter en face dans une sente qui rejoint Septveilles-le-Bas. Suivre la rue Honoré de Balzac, le chemin des Huyottes et à gauche le chemin du Moulin pour contourner le village de Septveilles-le-Haut. Tourner à droite dans le premier chemin pour se diriger vers le château d'eau.
- 7 Se diriger vers le bois. A la fourche, suivre le chemin à droite qui descend en sous-bois jusqu'à la route où l'on retrouve le trajet aller. Pour rejoindre la gare, passer sous le pont ferroviaire puis sous le viaduc et monter vers la gauche



Le balisage de l'itinéraire que vous empruntez est réalisé et entretenu par les 250 baliseurs du comité départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando 77). Il fait partie des 4500 km de chemins de promenade et de randonnée existant sur le département.

Si vous constatez des anomalies lors de vos randonnées (erreurs ou manques de balisage, mauvais entretien, dépôts sauvages, ...), veuillez en aviser le Codérando 77 en vous connectant à l'adresse <http://sentinelles.sportsdenature.fr/> et en sélectionnant l'activité "randonnée".